

Le consentement

Une base essentielle du massage tantrique



Le consentement n'est pas une formalité :
c'est la condition même pour qu'un massage tantrique
soit vécu en sécurité, en confiance et en profondeur.

Écoute
Respect
Confiance
...



Qu'est-ce que le consentement ?



Le consentement est un **accord libre, clair et précis**, donné à un instant T, pour quelque chose de bien défini. Il peut être retiré à tout moment, sans justification.

Le consentement est la base de toute relation de confiance entre le praticien et la personne massée.



Le consentement, c'est aussi reconnaître l'autre

Consentir, c'est reconnaître l'autre comme un sujet, pas comme un objet. Dans un massage, vous êtes une personne entière, avec votre histoire, vos limites, vos besoins, votre rythme.

Le consentement, c'est le respect de votre souveraineté sur votre corps et sur votre vécu.

Les 5 critères essentiels



Libre

Sans pression, sans contrainte, sans menace, sans surprise.



Éclairé

La personne comprend clairement ce à quoi elle dit oui. Elle a reçu une information honnête et complète.



Spécifique

Il porte sur un acte précis, à un moment précis. Ce n'est pas un « oui » global et flou.



Préalable

Il est donné avant l'acte, pas après coup.



Révocable

Il peut être retiré à tout moment, même juste avant, sans justification.



“ Le consentement n'est pas un contrat une fois poisé pour toutes. C'est un accord vivant, qui se vit dans le temps ”

© : pourtit 800 - Model Instant.

Les différents visages du consentement selon les domaines



En droit civil

Le consentement dans les contrats

Il doit être libre, sans vice (erreur, dol, violence) pour être valable.

Ici, il engage juridiquement.



Dans un massage

Un accord entre vous et moi

Même si ce n'est pas un contrat au sens juridique strict, il y a bien un accord sur ce qui va se passer, dans quel cadre, avec quelles limites.

Ici, il crée un espace de soin et de confiance.



En droit pénal

Violences, agressions, viol

- Une relation sexuelle sans consentement est un viol.
- Tout acte sexuel imposé sans consentement est une agression sexuelle.
- Le silence ou l'absence de résistance ne vaut pas consentement.

Ici, il protège des personnes et sanctionne les violences.



Au quotidien

Un repère pour la vie

Le consentement nous concerne dans toutes nos relations : amicales, familiales, professionnelles, et bien sûr, intimes.

Ici, il nourrit le respect, l'écoute et la qualité de nos liens.



Le consentement...

c'est la clé d'une rencontre authentique, respectueuse et profondément humaine.